REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de la Santé

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Tunis El Manar

Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé de Tunis

APPEL A CANDIDATURE POUR LE :

Mastère de Recherche en « Sciences de la Nutrition »

Responsable : Pr Fethi Ben Slama

Période de candidature et dépôt du dossier :
du lundi 17 juillet au dimanche 13 août 2023

Année universitaire 2023/2024

1. Les candidats à ce mastère

Ce mastère concerne les titulaires :

a/ d'une licence (appliquée ou nationale) en Nutrition Humaine ou en Biologie Médicale

b/ d'une licence (appliquée ou nationale) en Sciences agro-alimentaires ou en Sciences des aliments

c/ d'un diplôme d'ingénieur de l'Institut National Agronomique de Tunisie (INAT)

d/ d'un doctorat en Médecine, en Médecine vétérinaire ou en Pharmacie

e/ d'un diplôme de Professeurs paramédicaux (PPM) ou à défaut un diplôme de Techniciens Supérieurs en Nutrition Humaine

2. Le nombre d'étudiants prévu

La présente promotion de ce mastère de recherche en Sciences de la Nutrition Humaine est **fixé à 25,** avec **la répartition suivante** des quotas:

Spécialités et types de diplômes	Quotas accordés
Licence (appliquée ou nationale) en Nutrition Humaine	**12**
Diplôme d'ingénieur (INAT) ou Licence (appliquée ou nationale) en Sciences agro-alimentaires ou en Sciences des aliments	**05**
Licence (appliquée ou nationale) en Biologie Médicale	**03**
Doctorat en Médecine, en Médecine vétérinaire, ou en Pharmacie	**02**
Professeur de l'Enseignement Para Médical « PPM », spécialiste en Nutrition Humaine ou à défaut Technicien Supérieur	**01**
Candidats étrangers : Licenciés en Nutrition Humaine ou titulaires d'un diplôme équivalent en sciences des aliments ou de la Nutrition	**02**

***Remarque importante** : En cas d'absence de candidats dans les spécialités, ci-haut mentionnées, autres que la licence, nationale ou appliquée, en Nutrition Humaine, leurs quotas respectifs seront attribués aux candidats Licenciés de l'ESSTST parmi les inscrits sur la liste d'attente.*

Recommandations :

Il est important de noter que les textes du règlement intérieur de l'ESSTST s'appliquent aux étudiants de ce mastère, de ce fait :

- La présence est obligatoire. Pour chaque semestre, tout étudiant ayant comptabilisé 15% d'absences non justifiées sera éliminé de la session principale de cet enseignement, après décision du comité de mastère.
- Toute absence non justifiée de l'étudiant sélectionné et inscrit, durant le premier mois du premier semestre, aboutira à son remplacement par le premier candidat de la liste d'attente de la même spécialité, ou à défaut par le candidat le mieux classé d'autres spécialités.
- Les PPM ou Techniciens Supérieurs doivent solliciter et recueillir l'accord au préalable de leur institution, par écrit, avant leur inscription.

3. Modalités et critères de la sélection des candidats

La sélection, effectuée par le comité du mastère de recherche en « Sciences de la Nutrition », comporte deux étapes :

- Présélection sur dossier
- Entretien avec un jury proposé par le comité

3.1 Présélection sur dossier

Le comité du Mastère est responsable de l'évaluation des dossiers et du classement des candidats présélectionnés, par ordre de mérite :

a/ Les titulaires de la licence (appliquée ou nationale) en Nutrition Humaine :

La présélection est effectuée parmi les licenciés qui :

- n'ont aucune année de redoublement durant les 3 années de la Licence, L1, L2 et L3.
- ayant obtenus le baccalauréat avec au moins **la mention Assez Bien**
- ou réorientés vers une formation en Sciences et Techniques de la Santé ou en Sciences infirmières, en application des textes en vigueur :
  - des Facultés Tunisiennes de Médecine, de Chirurgie dentaire ou de Pharmacie
  - après réussite au concours national de réorientation avec au moins **la mention Assez Bien**
  - après équivalence d'un diplôme étranger
- ayant obtenu un score de sélection ≥ **75.** **Ce score est** calculé de la manière suivante :

SCORE de sélection =
Moy. Bac + Score de la licence* + Bonus 1 + Bonus 2*****

***Score de la licence** **= Moy. L1 + (2 x Moy. L2) + (2 x Moy. L3)**

Des bonus sont accordés aux candidats dans les conditions suivantes :

** **Bonus 1** **: est égal à 3** pour les étudiants ayant obtenu leur licence suite au succès dans les 3 sessions principales des années L1, L2 et L3.

*** **Bonus 2** **: est égal à 3** pour les étudiants ayant validé les 180 crédits de la licence

b/ Les PPM

La présélection entre les « PPM » est faite par ordre de mérite, entre les candidats :

- qui n'ont aucune année de redoublement durant les 3 années de la Licence : L1, L2 et L3.
- qui ont un score de sélection PPM (ci-dessous) **≥ 70**

SCORE (PPM)=
Score diplôme* + Bonus + Moy. de la formation PPM*****

***Score diplôme** = Moy. du L1 + (2 x Moy. du L2) + (2 x L3)
** **Bonus :** est égal à **3** pour les candidats ayant obtenu leur diplôme suite au succès dans les sessions principales des années L1, L2 et L3.
*** **Diplôme du Centre de Formation Pédagogique des Cadres de la Santé)**

c/ Les Techniciens Supérieurs (TS)

La présélection entre les « TS » est faite par ordre de mérite, entre les candidats :

- qui n'ont aucune année de redoublement durant les 3 années de la Licence : L1, L2 et L3.
- qui ont un score de sélection (ci-dessous) **≥ 60**

SCORE (TS)= Score diplôme* + Bonus**

***Score diplôme** = Moy. du L1 + (2 x Moy. du L2) + (2 x Moy. L3)
** **Bonus :** est égal à **3** pour les candidats ayant obtenu leur diplôme suite au succès dans les sessions principales des années L1, L2 et L3.

3.2 Entretien avec les candidats présélectionnés

Les étudiants présélectionnés, dont la liste sera affichée à l'école et publiée sur le site de l'école, seront convoqués par e-mail, à un entretien avec un jury proposé par le comité du mastère.

Remarque très importante : Les candidats, PPM ou TS, doivent solliciter et recueillir l'accord au préalable de leur institution, par écrit, avant leur inscription.

Demande de candidature et dépôt de dossier
Période : du 17 juillet au 13 août 2023

1/ Dépôt <u>obligatoire</u> d'une demande de candidature préliminaire, <u>au plus tard le dimanche 13 août 2023</u>, sur le lien suivant :

https://forms.gle/bf4TKKBWGpmCtvZZA

2/ Composition du dossier de candidature :

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

<u>a/ Une photocopie conforme du :</u>

- diplôme et des relevés de notes du baccalauréat
- relevé des notes du concours national de réorientation
- diplôme de licence et des relevés de notes des trois années de la licence <u>ou diplôme équivalent</u> (Licence en Sciences des aliments ou en Sciences agro-alimentaires …)
- diplôme et des relevés de notes des 5 années d'études d'ingénieur en Sciences agro-alimentaires (INAT)
- diplôme de doctorat en Médecine, en Médecine vétérinaire, ou en pharmacie et des relevés des notes
- diplôme de professeur paramédical pour **les PPM** et des relevés de notes des trois années d'étude et de la formation pédagogique
- diplôme de technicien supérieur en Nutrition Humaine pour **les TS** et des relevés de notes des trois années d'étude

b/ Une fiche de renseignement (voir modèle ci-dessous) **correctement remplie** (numéro de téléphone, email et adresse récente).

3/ Dépôt du dossier :

<u>Le dossier de candidature</u> doit parvenir **obligatoirement** à l'ESSTS de Tunis dans les délais :

a/ soit déposé au bureau d'ordre de l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé de Tunis

b/ soit envoyé par voie postale à l'adresse suivante :

Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé de Tunis
Rue de la Faculté de Médecine de Tunis,
Colline de la Santé - 1005 Tunis.

(Pour la date d'envoie, le cachet de la poste faisant foi)

Tout dossier incomplet ou parvenu après les délais sera refusé

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE LA SANTE
UNIVERSITE TUNIS EL MANAR
Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé de Tunis

الجمهورية التونسية
وزارة الصحة
جامعة تونس المنار
المدرسة العليا لعلوم وتقنيات الصحة بتونس

مـطلـب ترشح لماجستير بحث في علوم التغذية (Sciences de la Nutrition)

يتعين على المترشح ملء هذا المطلب بكل دقة و عناية و كل نقص في الإرشادات أو الوثائق ينجر عنه رفض الملف

رقم بطاقة التعريف /_/_/_/_/_/_/_/_/

الإسم :.....اللقب:.....

تاريخ الولادة : /_/_/_/_/_/_/_/_/ مكان الولادة :.....المدينة:.....الولاية :.....

الجنس : ذكر /_/ أنثى /_/

الحالة المدنية : /_/ أعزب (عزباء) /_/ متزوج /_/ مطلق /_/ أرمل

العنوان :.....

المدينة :.....الولاية :.....الترقيم البريدي : /_/_/_/_/

رقم الهاتف القار:.....رقم الهاتف الجوال.....

البريد الإلكتروني :.....

الباكالوريا
السنة :.....الدورة:.....الشعبة :.....
الملاحظة :.....المؤسسة :.....

الدراسات الجامعية السابقة

تفاصيل حول سير الدراسة سنة بسنة منذ الحصول على الباكالوريا

السنة الجامعية	المؤسسة	الشعبة /الشهادة	مستوى الدراسة	الدورة	المعدل	عدد الأرصدة

إني الممضي(ة) أسفله أشهد بصحة المعلومات المبينة أعلاه

.....في.....

رأي اللجنة :.....

B.P. 176 - Bab Souika - 1007 Tunis
Tél. : 71 578 634 - 71 578 635 - 71 578 636
71 578 641 - 71 562 455
Fax : 71 564 481
71 570 062